

# L'AVOCETTE

X. COMMECY : Actualités ornithologiques 1991. p. 1 - 5

P. MORONVALLE : Expansion occidentale en Picardie de la Grive litorne *Turdus pilaris* . p.6

P. ROYER : Un comportement particulier chez la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* . p. 7 - 9

Y LECOMTE : Capture et consommation d'une Ecrevisse américaine *Orconectes limosus* par le Foulque macroule *Fulica atra* . p.9

Y. LECOMTE : Observations sur l'alimentation de la Sittelle torchepot *Sitta europaea* p.10

X. COMMECY et F. SUEUR : Comportement alimentaire particulier de Fouines *Martes foina* . p. 11 - 14

X. COMMECY : L'Epervier d'Europe *Accipiter nisus* rapace urbain et suburbain en Picardie. p. 15 - 17

P. MORONVALLE : Réflexions à propos de la reprise d'une Chouette effraie *Tyto alba* baguée. p. 18 -19.

Y LECOMTE : Agression d'une Couleuvre à collier *Natrix natrix* envers une famille de Foulque macroule *Fulica atra* p. 19

J.M. SANNIER : Note sur l'observation de la Remiz penduline *Remiz Pendulinus* à Gamaches (80), Vallée de la Bresle. p. 20 - 22

J et P. MORONVALLE : Recensement de la Chouette chevêche *Athene noctua* dans le nord amiénois. p. 23 - 32

Y LECOMTE : Les oiseaux utilisent leurs plumes, pour leurs nids. p. 32

Centrale  
Ornithologique  
Picarde

43, chemin de  
halage  
80 000 Amiens



## **CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (C.O.P.)**

Salle polyvalente de l'île aux fagots  
43, Chemin de halage 80000 AMIENS

Conseil d'Administration 1992

Président : F. SUEUR

Trésorier : X. COMMECY

Secrétaire : L. GAVORY

Membres : L. LARZILLIERE et A. ROUGE

### ***L'Avocette***

Rédacteur en chef : X. COMMECY

Réalisation technique : X. COMMECY

### **Adresse des auteurs :**

X. COMMECY : 4 Place Godailler Decaix 80380 GENTELLES

Y. LECOMTE : 12 rue du Général de Gaulle 60600 BREUIL LE VERT

J. et P. MOURONVALLE : 6 bis rue de Cosse 80260 VILLERS BOCAGE

P. ROYER : 32 rue Montcalm 80000 AMIENS

J.M. SANNIER : 49 Place Aristide Briand 800000 AMIENS

F. SUEUR : Le Bout des Crocs 80120 SAINT QUENTIN EN TOURMONT

Edité par **PICARDIE NATURE**, 14 Place VOGEL

BP 835 80008 AMIENS CEDEX

# ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES PICARDES 1991

Par X. COMMECY

Une nouvelle livraison (un peu tardive mais l'arrivée de vos observations le fut aussi...) des actualités ornithologiques picardes. Rappelons que ces A.O. ne sont pas une présynthèse; la synthèse annuelle se fait en parallèle (encore plus lentement...les observations de quelques uns arrivant toujours bien tard) ni un compte rendu de Comité d'Homologation, mais une mise en évidence des faits ornithologiques marquants pour la région (migration plus abondante, plus précoce ou plus tardive ou plus ou moins... qu'habituellement; stationnement maximum observé jusqu'alors d'une espèce, même banale, à une époque donnée...) et bien sûr les observations inhabituelles. De ce fait, des observations intéressantes mais entrant dans le cadre de ce que nous connaissons sur l'espèce ne sont pas reprises et elles figureront dans la synthèse.

Plus encore que d'habitude nous avons essayé d'expliquer pour chaque donnée en quoi elle apportait une information nouvelle pour notre connaissance de l'avifaune régionale par un petit commentaire.

Abréviations :BdS Baie de Somme; H.A. Hâble d'Ault; P.O.M. Parc Ornithologique du Marquenterre (80)  
ad. adulte; Im. Immature; Juv. Juvénile.

## GREBE ESCLAVON *Podiceps auritus*

1 le 5 Septembre au P.O.M. (V. BAWEDIN); donnée la plus précoce connue, précédente le ...6 Septembre 1974 en BdS. 1 le 15 Janvier à Verneuil en Halatte -60- (A. ROUGE), espèce rare en terres (précédente mention dans l'Oise, 1 le 21 Nov. 1988 à Montreil/Thérain).

## PETREL TEMPETE *Hydrobates pelagicus*

1 le 3 Novembre au POM (C. BERNUZEAU et P. CARRUETTE); date sans surprise de fin de passage mais cela n'est que la quatrième donnée picarde pour le XX siècle.

## FOU DE BASSAN *Sula bassana*

110 (la plupart ad.) le 11 Décembre en BdS (F. SUEUR), effectif record pour la saison. Les maxima habituels (de l'ordre d'une centaine aussi) sont plus souvent notés en fin d'été. En hiver c'est généralement une dizaine d'oiseaux qui sont observés; max. antérieurs 20-25.

## GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

157 le 6 et 184 le 13 Novembre; 104 le 4 Décembre à Régnières-Ecluses -80- (F. SUEUR). Nouveaux maxima de début d'hiver pour ce dortoir qui regroupe les Cormorans du littoral nord. Combien de temps tiendra ce record? A noter aussi, 95 le 16 Juin au dortoir à Arry -80- (T. RIGAUX)

## HERON CENDRE *Ardea cinerea*

4 nids à Fouencamps -80- (P. ROYER et al.); nidification attendue depuis longtemps dans ce secteur.

## CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra*

1 le 8 Septembre à Villers-Bretonneux -80- (G. NEVEU), date traditionnelle mais espèce rarement observée en terres.

## SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

2 le 28 Février en BdS (V. COHEZ), 1 juv. en Novembre-Décembre au POM (P. CARRUETTE) ; toujours rare en hiver.

**TADORNE DE BELON** *Tadorna tadorna*

Un nouveau site de nidification réussie en terres, les bassins de la sucrerie de Chevrières -60- après des tentatives en 1989 et 1990; 2 juv. à l'envol (A. ROUGE). 10400 le 29 Décembre en BdS (T. RIGAUX).

**SARCELLE MARBREE** *Marmaronetta angustirostris*

1 F./Im. à Chevrières -60- du 22 Août au 2 Sept. (A. ROUGE et al.) , oiseau volant et farouche, origine? L'espèce niche au Maroc et de l'Espagne (très rare) à l'Asie orientale. Les données françaises (in Inventaire des espèces d'oiseaux occasionnelles en France P. DUBOIS et P. YESOU Ministère de l'Environnement 1986) sont d'Août-Septembre; ce serait la troisième donnée française depuis 1980.

**EIDER A DUVET** *Someria molissima*

500 le 4 Janvier à Quend -80- (E. MERCIER) effectif record égalé (précédent le 22 Décembre 1983), encore 400 le 20 Février (F. SUEUR). 1 le 12 Janvier à Monampeuil -02-(L. GAVORY).

**HARELDE DE MIQUELON** *Clangula hyemalis*

1 F. Im. en mue du 23 au 25 Juin au POM (S. ATINAULT et P. CARRUETTE); un autre stationnement estival avait déjà été observé pour cette espèce nordique, 1 M. Im. du 8 au 11 Juin 1985 dans le même site.

**GARROT A OEIL D'OR** *Bucephala clangula*

26 migrateurs vers le Sud en 5 heures le 16 Janvier en BdS (F. SUEUR), effectif hivernal record et plus fort passage repéré à ce jour. 32 le 9 Février sur le canal de la Somme d'Abbeville à St Valery/Somme -80- (L. GAVORY).

**MILAN NOIR** *Milvus migrans*

Observé en Avril, Mai et Juillet à Pontpoint -60-; nicheur possible, ce qui serait une première pour le département (A. ROUGE et al.). Des observations sur le même site avaient été faites l'année précédente.-

**BUSARD DES ROSEAUX** *Circus aeruginosus*

Progression numérique de l'hivernage, en particulier sur le littoral, 4 au dortoir le 2 Février à Noyelles/mer -80- (L. GAVORY).

**BUSE PATTUE** *Buteo lagopus*

Hivernage de 2 individus au H.A. -80- (V. BAWEDIN, G. FLOHART, L. GAVORY et C. LOUVET).

**FAUCON CRECERELLE** *Falco tinnunculus*

Un minimum de 26 vus simultanément d'un même point d'observation au H.A. -80- le 3 Août (T. RIGAUX); rassemblement de plusieurs familles reproductrices voisines.

**PERDRIX GRISE** *Perdix perdix*

60 ensemble le 15 Décembre à St Quentin en Tourmont -80- (M. THUEUX); regroupement important lié aux conditions météorologiques très défavorables.

**MARQUETTE PONTUEE** *Porzana porzana*

1 ad. et 2 juv. en Août, Septembre à Noyelles/mer -80- (G. FLOHART)

Pour les limicoles en terres, les commentaires sont faits par rapport à ce qui était connu entre 1980-1989 synthétisé par X. COMMECY L'Avocette 1989 13 (2-3-4) p. 99-117, complété par les actualités ornithologiques.

**HUITRIER PIE** *Haematopus ostralegus*

6010 le 31 Juillet et 7500 le 8 Août en BdS-POM (P. CARRUETTE et F. SUEUR), effectifs records pour ces mois, il n'y a en moyenne que 1500 à 2500 oiseaux à cette époque. Abondance à mettre en relation avec une grande abondance de jeunes coques dans l'estuaire cette année (F. SUEUR).

**AVOCETTE** *Recurvirostra avosetta*

1 couple mène 4 jeunes à l'envol au H.A. -80- (L. GAVORY et al.)

**PLUVIER ARGENTE** *Pluvialis squatarola*

1 ad. du 28 Août au 12 Septembre à Chevrières -60- et 1 juv. le 16 Octobre à Pontpoint -60- (A. ROUGE); 3ème et 4ème données en terres pour le passage postnuptial, précédentes : début Octobre-mi Novembre.

**VANNEAU HUPPE** *Vanellus vanellus*

950 (dont 450 migrateurs) le 29 Juillet au POM (P. CARRUETTE), époque sans surprise pour le moment de descente de cet oiseau mais effectif record pour la période; habituellement une centaine notés en Juillet début Août.

**BECASSEAU MAUBECHE** *Calidris canutus*

1 le 7 Septembre à Chevrières -60- (B. BOUGEARD), 3ème donnée en terres pour ce mois.

**BECASSEAU SANDERLING** *Calidris alba*

6 juv. le 28 Septembre à Vauciennes -60- (G. BALANDRAS), 5 ème donnée en terres connue. Plus de 1100 en BdS le 28 Août (A. ROUGE). 1800 le 27 Juillet en BdS (T. RIGAUX).

**BECASSEAU MINUTE** *Calidris minutus*

1 le 8 Juin à Vauciennes -60- (J.P. BONNEL); première donnée connue pour le passage pré-nuptial en terres (précédente ? 1 observé début Juillet).

**BECASSEAU DE TEMMINCK** *Calidris temmickii*

1 le 6 Mai à Pontpoint -60- (A. ROUGE); première donnée en terres du passage pré-nuptial.

**BECASSINE SOURDE** *Lymnocyptes minutus*

1 le 9 Février à Boismont -80- (L. GAVORY) et 1 le 27 Avril à Fouencamps -80-, les données de cet oiseau sont toujours rares chez nous.

**BARGE ROUSSE** *Limosa lapponica*

Date classique pour le top-jour de la migration pré-nuptiale : 1 Mai mais effectif des plus importants, 2090 en BdS (F. SUEUR).

**BARGE A QUEUE NOIRE** *Limosa limosa*

3 juv. du 27 au 29 Septembre à Pontpoint -60- (D. DELVILLE et A. ROUGE) puis 1 en Octobre et 1 le 31 Octobre (le même?) à Chevières -60- (A. ROUGE).

**COURLIS CORLIEU** *Numenius phaeopus*

3 en vol Nord le 5 Mai à Pondron -60- (J.P. BONNEL) date classique de migration sur le littoral mais l'espèce est très rarement notée en terres ( une donnée antérieure en Avril 1985).

**CHEVALIER GAMBETTE** *Tringa totanus*

1 le 4 Janvier à Pontpoint -60- (A. ROUGE), pas d'observation hivernale connue antérieurement.

**CHEVALIER GUIGNETTE** *Actinias hypoleucos*

1 le 12 Janvier à Bailleul/Thérain -60- (N. et J. BLOND), seconde donnée en terres connue pour ce mois, précédente en 1989 à Longueuil St Marie -60-.

**TOURNEPIERRE A COLLIER** *Arenaria interpres*

1 du 19 au 24 Août à Pontpoint -60- ,3ème observation pour la migration postnuptiale en terres, toujours centrée sur cette période.

**PHALAROPE A BEC LARGE** *Phalaropus fulicarius*

1 le 11 Novembre au POM (C. BERMUZEAU et P. CARRUETTE), première donnée pour ce mois, fin du passage postnuptial.

**GUIFETTE MOUSTAC** *Chlidonias hybridus*

1 ad. à Fouencamps -80- le 16 Juin (P. ROYER); passage tardif pour cet oiseau peu fréquent plus généralement observé en Avril-Mai puis après la mi-Juillet.

**MOUETTE MELANOCEPHALE** *Larus melanocephalus*

1 Im. le 25 Août à Pontpoint -60- (D. DELVILLE et P. MALIGNAT), probablement la première donnée pour l'Oise.

**MARTINET NOIR** *Apus apus*

3000 le 27 Mai au H.A.-80- (G. FLOHART); date classique pour la migration pré-nuptiale mais quel nombre!

**CHOUETTE CHEVECHE** *Athene noctua*

17 individus le 10 Avril sur la carte 1/50000 de Gisors (D. DELVILLE); exemple de recherche spécifique à suivre!

**ALOUETTE LULU** *Lullula arborea*

Une observation du 18 Mars 1988 (A.O. 1988, L'Avocette 13 (1) p.1-4) avait confirmé la période de la mi-Mars comme période du passage pré-nuptial si discret sur le littoral; un migrateur le 4 Mars à Camon -80- (V. BAWEDIN) montre ce passage en terres à une période très similaire.

**PIPIT SPIONCELLE (MONTAGNARD)** *Anthus spinoletta*

120 le 1 Janvier à VRON -80- (G. FLOHART), effectif record.

**FAUVETTE EPERVIERE** *Sylvia nisoria*

1 le 4 Septembre à St Quentin en Tourmont -80- (G. FLOHART), observation des plus rare en France, en attente d'une homologation nationale.

**BRUANT ORTOLAN** *Emberiza hortulana*

1 M. le 30 Avril à Pontpoint -60- , 2 F. le 8 Mai à Chevrières -60- (A. ROUGE), 1 F. le 18 Mai à Pontpoint -60- (CORIF); la migration pré-nuptiale est rarement observée en Picardie (précédente observation dans l'Oise, 1 M. le 12 Mars 1988 en F. de Compiègne).

**BRUANT LAPON** *Calcarius lapponicus*

40 le 27 Janvier au H.A. -80- (L. GAVORY), nombre et date intéressants.

**BEC CROISE BIFASCIÉE** *Loxia leucoptera*

2 F. les 27 et 31 Janvier, 11 et 27 Février à Fleurines -60- (A. PICQUEMAL, A. ROUGE, G. FLOHART et al.). Ils ont été observés dans un boisement de Mélèzes en compagnie de Becs croisé des Sapins *Loxia curvirostra*. Rappelons que de fin Juillet à début Octobre 1990 s'est développée une invasion de Becs croisés des Sapins dans toute l'Europe septentrionale et occidentale (Suède, Danemarck, Pays-Bas, France, Islande...) qui a été aussi observée en Picardie (voir A.O. 1990 dans l'Avocette 1991 15(1) p.6 ). A cette occasion quelques Becs croisés bifasciés ont du "suivre le mouvement" : plusieurs observations en Belgique, plus de 10 en Hollande (contre 7 jusqu'alors pour le XX siècle, précédentes observations groupées de 1889), plus de 100 au Danemark, 15 en Grande-Bretagne. En France, 4 données étaient connues pour le XX siècle, une observation dans le Bas-Rhin le 16 Décembre 1990 et cette donnée picarde est donc la 6ème pour le pays (d'après Européan news in British Birds Juin 1991, Janvier 1992 et Août 1992).

## EXPANSION OCCIDENTALE EN PICARDIE DE LA GRIVE LITORNE *TURDUS PILARIS*

Par Peter MORONVALLE

Ces dernières années marquent une progression vers l'Ouest de la Grive litorne dans notre région; en effet, en 1986, si elle est nicheuse commune en Thiérache (02) depuis plusieurs années (DUPUICH 1987) c'est le premier cas de nidification dans l'Oise, à Mortefontaine (G. et S. CARBONNEAUX in C.O.P. 1988).

Le 13 Avril 1990 est la date de la découverte d'un nid dans la Somme, dans le marais du Houillon à Pont-Noyelles/Querrieu. Mises à part les quelques observations estivales en Baie de Somme en 1987 (M. FOURNIER in COP 1988) indices d'une nidification probable, sa nidification n'avait jusqu'à présent pas encore été prouvée dans ce département.

Le marais du Houillon, situé entre Querrieu et Bussy-les-Daours avait déjà attiré notre attention pour la nidification du Blongios nain *Ixobrychus minutus*, celle du Hibou des marais *Asio flammeus* possible en 1987 et pour la présence d'espèces nicheuses intéressantes : Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*, Fauvette babillarde *Sylvia curruca*, Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*, Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*...

Le 13 Avril 1990, alors qu'un groupe d'environ 130 Grives litorne pâturent près de la rivière l'Hallue, un individu isolé de cette espèce transporte des matériaux jusqu'à un Peuplier *Populus sp.* foudroyé à une hauteur de 5 mètres environ. Un nid d'herbes sèches y est installé. Quelques minutes après, nous quittons les lieux alors que deux individus continuent cette tâche.

De retour sur le site fin mai (le 24), les jeunes au nombre de 3 sont posés à terre, devant une grande mare alors que les parents sont près du camping installé là et grattent le sol en quête de nourriture qu'ils apportent à leur progéniture; mais ce ne sont pas 2 mais 3 adultes qui grattent le sol. S'agit-il là d'un adulte surnuméraire ou d'un adulte nourrissant une autre nichée? Toujours est-il qu'un couple au moins s'est reproduit cette année là dans le marais.

Cette observation est donc complémentaire à l'intérêt de ce marais, mais c'est aussi la preuve formelle d'une expansion de cette espèce à travers la France.

## UN COMPORTEMENT PARTICULIER CHEZ LA

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX *MOTACILLA*  
*CINEREA*

Par P. ROYER

Le 7 Novembre 1991, après avoir réalisé un comptage d'oiseaux d'eau sur les étangs de BOVES, je rejoignais ma voiture stationnée au lieu dit "Le Pont prussien" qui enjambe la rivière l'Avre. J'approchais de mon véhicule stationné près du cours d'eau lorsque j'apercevais un passereau qui s'agitait sur la portière gauche. Un rapide coup d'oeil aux jumelles me permettait d'identifier une Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* et je me demandais bien ce qui pouvait l'attirer sur mon automobile. Intrigué par cette énigme, j'avançais doucement et j'étais surpris de constater que ma présence de plus en plus proche n'effrayait pas l'oiseau. La Bergeronnette se livrait à un curieux manège : elle allait et venait sans cesse du rétroviseur au bourrelet de caoutchouc qui borde la vitre de la portière et présentait une étrange agitation. Très vite je comprenais que l'oiseau était excité par son image reflétée par le miroir et la glace de la voiture. La Bergeronnette présentait une telle attirance pour cette image d'un adversaire potentiel qu'elle ne prêtait plus attention à ma présence et tolérait entre elle et moi une distance de quatre mètres. J'étais obligé de mettre fin à ce curieux comportement lorsque j'ouvrais la portière de l'automobile, tandis que la Bergeronnette rejoignait les berges de la rivière en émettant une phrase de chant de l'espèce. Ce détail m'amenait à penser qu'il s'agissait d'un mâle qui effectuait des démonstrations territoriales marquées. Mais cette observation ne s'arrête pas là car elle s'est produite à plusieurs reprises par la suite entre Novembre 1991 et Février 1992.

Afin de provoquer ce comportement, je stationnais mon automobile toujours dans le même sens et à chaque fois la Bergeronnette apparaissait au bout de quelques minutes et se livrait au va et vient déjà décrit. L'oiseau ne cessait que lorsque je quittais la place de stationnement. La Bergeronnette semblait gênée par la présence d'autres véhicules arrêtés au même endroit ou de pêcheurs à proximité. Dans ce cas, elle n'apparaissait pas et ne se livrait pas à ce manège particulier sur les autres voitures. Une

seule fois je l'ai vue agitée sur le rétroviseur d'une autre voiture mais celle ci était stationnée seule au bord de la rivière.

Un couple s'est formé pendant la saison de reproduction; celui ci occupait la portion de rivière située de part et d'autre du "Pont prussien" et pendant cette période la Bergeronnette ne s'est plus livrée à ces manifestations, plutôt occupée à élever ses jeunes. Celles ci ont cessé jusqu'à début octobre 1992 où l'oiseau s'est livrée à nouveau à ce manège entre le rétroviseur et la glace de ma voiture. Depuis, j'ai observé cette situation à plusieurs reprises et j'ai remarqué que l'habitude était bien ancrée puisque l'oiseau apparaît à chaque fois dès que le suis stationné près du pont, comme attirée par la présence de ma "Ford Fiesta" noire. Un matin, afin d'observer cette manifestation particulière je voulais tester l'oiseau face à un miroir posé à terre mais mon expérience a échoué peut être parce que d'autres et des pêcheurs étaient présents ce jour là.

Je pense qu'il s'agit d'un mâle attaché à un territoire qui couvre cette portion de la rivière car à plusieurs reprises j'ai noté le chant émis par cet individu face à son image. J'ajouterai qu'une fois je fus surpris d'observer non pas une Bergeronnette des ruisseaux mais une Bergeronnette grise *Motacilla alba* qui présentait la même réaction face à son reflet. La première aurait-elle influencé la seconde? Quoiqu'il en soit cette situation ne s'est pas reproduite avec cette dernière.

A l'heure où j'écris ces lignes (fin Décembre 1992), la Bergeronnette des ruisseaux a adopté cet étrange comportement avec d'autres véhicules de pêcheurs stationnés près de l'Avre et V.BAWEDIN a remarqué qu'il déclenchait le même comportement en stationnant son véhicule (R5 blanche) sur ce lieu dit "le Pont prussien".

La littérature ornithologique relate deux cas similaires à celui ci, GEROUDET (1972) ne mentionnant pas un tel comportement.

Le premier concerne le cas d'une Bergeronnette des ruisseaux qui fréquentait les rétroviseurs des automobiles stationnées près d'une rivière dans le Hampshire en Décembre 1984 (M.D. SIMMONDS 1991); un comportement identique ayant déjà été constaté dans le Dorset. Le second cas se situe au Maroc en décembre 1987 et c'est encore une Bergeronnette des ruisseaux qui "attaquait" les voitures qui traversaient un pont à faible allure. Celle ci semblait plus acharnée à s'occuper des véhicules en mouvement sur le pont qu'à ceux qui stationnaient près de celui ci. Affaire à suivre pour la Bergeronnette de Boves!

Toute observation similaire sera la bienvenue et peut être transmise à l'auteur de cette note. Merci.

Remerciements à X. COMMECY qui a enrichi cette note en y apportant les compléments bibliographiques et à V. BAWEDIN pour les observations communiquées.

Bibliographie :

- GEROUDET P. (1972): Les Passereaux Des Pouillots aux Moineaux .  
Delachaux et Niestlé. 287 p.  
SIMMONDS M.D. (1991) : Grey Wagtail repeatedly flying at car  
mirror. British Birds 84, 108-109.  
VAN DEN BERG A.B. (1992) : Mirror fighting by Grey Wagtail in  
winter. British Birds 85, 670-671.

**CAPTURE ET CONSOMMATION D'UNE  
ECREVISSE AMERICAINE *Orconectes limosus*  
PAR LE FOULQUE MACROULE *Fulica atra***

Par Yves LECOMTE

Le 9 Juillet 1991 à l'étang de Saint-Félix-60- nous avons observé un Foulque macroule qui après plusieurs plongées et récoltes de végétaux aquatiques...consommés a remonté une Ecrevisse. Se dirigeant vers la rive, en défendant sa prise de ses congénères, il l'a déposée sur la berge, frappée de plusieurs coups de bec jusqu'à l'éclatement de la carapace et l'a ensuite consommée.

Déjà en Mai 1989 aux étangs de Comelle-60- en forêt de Chantilly, intrigué par le comportement sur la berge d'un Foulque et après le départ de celui ci, j'étais allé voir l'objet de ce comportement; il consommait une Ecrevisse.

Depuis 1992, au cours de plusieurs visites aux étangs de Martincourt près de Cires-les-Mello-60- nous avons observé plusieurs "lardoirs à écrevisses" de Foulques macroules. L'abondance de ces proies incite probablement à la consommation de celles-ci. Par contre dans les autres pièces d'eau du secteur où seules quelques 2 sont observées, ce mode alimentaire n'a pas été repéré.

GEROUDET (1978) indique le Foulque comme omnivore essentiellement végétarien mais sachant se montrer éclectique consomme "une grande variété de mollusques de petite taille, d'insectes et de larves, moins souvent des vers" et capture occasionnellement des petits poissons (exceptionnellement des consommations d'oeufs ou d'oiseaux handicapés sont signalées) mais il n'est pas fait mention de capture et consommation de crustacés.

**BIBLIOGRAPHIE :**

- GEROUDET P. (1978) : Gands échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel, Lausanne, Paris. 429p.

OBSERVATIONS SUR L'ALIMENTATION  
DE LA SITELLE TORCHEPOT ( *Sitta europaea* )



Au cours de nos sorties, nous observons sur l'écorce des arbres, des fruits, graines etc ...

C'est le fait de la SITELLE TORCHEPOT.

Elle " COINCE " solidement ces fruits dans l'écorce, les casse et en consomme l'amande.

Nous déterminons aisément les espèces suivantes :

Fâines, Noisettes, Glands, Samares de l'érable et du Charme, les fruits du Tilleul, les Cenelles de l'Aubépine, les Châtaignes et *Mikiola fagi* ( Galle du Hêtre ).

Ce diptère provoque des excroissances sur la face extérieure des feuilles.

Ces galles se présentent sous forme de petits cylindres pointus de diamètre 3 à 4 mm. et 6 à 8mm. de longs. De couleur jaune-verdâtre.

Celles-ci sont détachées, coincées dans l'écorce, cassées sur la partie la plus grosse et les larves consommées.

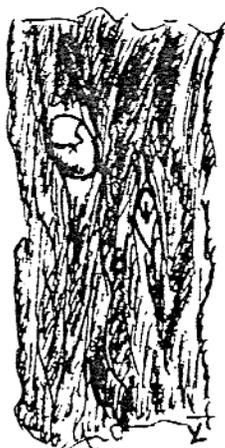
Bien souvent, se sont les crevasses ( *Rithydome* ) des arbres suivants, servant de " FORGE " : Saules, Frênes, Tilleuls, Peupliers grisards, Chênes, Ormes, Châtaigniers et les Robiniers faux-acacias.



Seuls les arbres âgés, offrent des crevasses adaptées à servir de "FORGE".

Les fourches serrées des arbustes, et, les "Cassures" des branches sont également utilisées.

Ces fruits consommés sont observés du pied de l'arbre au sommet. Ceci remarqué, lors des coupes forestières, sur les arbres abbatus.



Paul GEROUDET ne signale pas la consommation des châtaignes et de la larve de *Mikiola fagi* par la Sittelle. ( Pages 63 à 70 )

YVES LECOMTE

BIBLIOGRAPHIE

GEROUDET Paul - 1984 - Les PASSEREAUX - Tome 2 -  
DELACHAUX ET NIESTLE - 320 Pages -

## COMPORTEMENT ALIMENTAIRE PARTICULIER DE FOUINES *Martes foina*

par Xavier COMMECY\* et François SUEUR\*\*

Au cours d'une opération de baguage des colonies d'Hirondelles de rivage *Riparia riparia* établies dans les falaises artificielles créées par les exploitations des carrières de sable des vallées de l'Oise et de l'Aisne, nous avons eu l'occasion de repérer les traces d'un comportement particulier d'un individu ou d'un couple de Fouines *Martes foina* .

Le 21 juin 1992 à Moussy-Verneuil (Aisne), pénétrant dans une sablière où nous avons découvert une belle colonie d'Hirondelles en 1991, nous observons de nombreux oiseaux survolant lieux, preuve de la présence de reproducteurs. L'exploitation des sables a cessé et les falaises s'éboulent peu à peu sous l'effet des intempéries, mais nous trouvons rapidement un alignement de quelques dizaines de trous récents. Les filets de capture sont installés devant les ouvertures des terriers et... aucun oiseau ne sort contrairement à l'habitude. Après quelques minutes d'attente, il faut se rendre à l'évidence, les nids ont été abandonnés et pourtant les adultes sont encore assez nombreux sur le site. L'observation du dessus des falaises va nous apporter la réponse à nos interrogations. Lors de l'exploitation, le sommet a été décapé et le sable est à l'affleurement, quelques rares plantes pionnières ont commencé la recolonisation de ce néo-sol. Là, nous observons que les nids hypogés des Hirondelles ont été ouverts par le dessus, des grattis menant aux chambres d'incubation parsèment la surface. Ces grattis sont verticaux, profonds d'une vingtaine de centimètres et atteignent directement les nids, seuls quelques-uns sont élargis et mènent alors à deux nids voisins et fort proches. L'animal responsable de cette prédation avait donc repéré ses proies avant d'entreprendre son attaque et l'emplacement des

grattis ne doit donc rien au hasard. La signature de ce acte nous est facilement révélée par la présence de crottes déposées à côté de chacun ou presque des trous. A la forme de ces crottes, il s'agit d'un Mustélidé de taille moyenne. La présence de nombreux noyaux de cerises (un Cerisier sauvage *Prunus cerasus* est présent en bordure de la gravière) dans chacune, l'odeur de celles-ci, le biotope et notre connaissance de la faune locale nous désignent la Fouine.

Cette observation pose deux questions :

- sa place dans le régime alimentaire de l'animal ?
- le mode de repérage de ces proies invisibles ?

La Fouine possède un régime alimentaire éclectique où les fruits sont très importants avec les Mammifères (essentiellement les petits Rongeurs) et les Invertébrés (surtout les Insectes). Les Oiseaux sont présents dans toutes les listes de proies déterminées par les différents auteurs mais ils sont toujours considérés comme des proies secondaires (d'après LIBOIS 1991). La capture et la consommation d'Oiseaux tels que les poussins (et les adultes ?) d'Hirondelles de rivage n'est donc pas surprenante en tant que telles. Par contre, le mode de capture lui l'est.

Actuellement, peu de choses sont encore connues sur les capacités sensorielles de la Fouine. Les observations et expériences ont montré que les proies sont principalement repérées à la vue (le contraste entre la proie et le substrat de fond étant essentiel), parfois à l'odorat, voire à l'ouïe (RABBER 1944, WAECHTER 1975, LIBOIS 1991). Dans le cas relaté ici, le repérage à l'ouïe est évident. On peut supposer que les Fouines repéraient les cris des jeunes oiseaux à travers la mince couche de sable et de graviers les séparant du nid et creusaient alors pour y arriver directement. La grande quantité de trous ouverts (>50) sur tout le pourtour de la gravière (>500 mètres) où il y avait des terriers (regroupés en plusieurs sous-colonies) montre que nous avons eu affaire là au travail d'un animal ou à un couple spécialisé qui a exploité cette source de nourriture à une période correspondant généralement au nourrissage des jeunes, ce qui demande une grande quantité d'énergie. Chaque ponte comporte en moyenne 5 oeufs d'un poids voisin de 1,5 g selon CRAMP (1988) et les jeunes Hirondelles pèsent 12 à 15 g à l'envol ; ce sont ainsi

plusieurs centaines de grammes, voire quelques kilos, de viande qui ont pu être consommés, d'autant que les terriers sont aussi occupés de nuit, moment où ont du se passer les captures, par les adultes qui ont pu ainsi être capturés. La Fouine ne pratiquant pas l'exploration systématique des terriers (contrairement à la Belette *Mustela nivalis* , par exemple le 11 août 1990 à Moru-Pontpoint, Oise, ou à l'Hermine *M. erminea* selon BAUDOIN 1980) mais effectuant plutôt des captures aléatoires au cours de parcours nocturnes (un terrier éventré au niveau de l'ouverture le 11 août 1990 à Moru-Pontpoint), nous pouvons nous interroger sur les conditions de la découverte de cette provende uniquement repérable à l'ouïe par l'animal. Par la suite, la spécialisation est évidente et l'exploitation régulière de sites connus et riches en nourriture par cette espèce est connue (WAECHTER 1975). Le marquage par les crottes déposées sur le sol était déjà connu comme ayant une fonction de repérage à l'intérieur du territoire de cachettes de nourriture, d'itinéraires ou de zones riches en aliments (WAECHTER 1974), comme c'est le cas ici près des trous.

Cette découverte de l'exploitation d'une colonie d'Hirondelles de rivage par une ou des Fouines montre combien cet omnivore est éclectique dans le choix de ses nourritures et opportuniste, même si les stimuli déclencheurs ne sont pas ceux habituellement utilisés par l'espèce. Cette technique de chasse n'avait à notre connaissance jamais été décrite et elle doit être rare car nous ne l'avons pas encore rencontrée malgré l'exploration d'une dizaine de sites de colonies de cet oiseau chaque année.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BEAUDOIN, G., 1980.- Prédation de l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* par une Hermine *Mustela erminea* . *Alauda* , 48 : 153-154.
- CRAMP, S., 1988.- *The Birds of the Western Palearctic* , Vol. V. Oxford University Press, Oxford, New York, 1063 p.

- LIBOIS, R., (avec la collaboration de WAECHTER, A.) 1991.- La Fouine (*Martes foina* Erxleben, 1777) in Encyclopédie des carnivores de France. Nort-sur-Erdre, SFPEM, 53 p.
- RABBER, H., 1944.- Versuche zur Ermittlung des Beuteschemas an einem Hausmarder (*Martes foina*) und Iltis (*Putorius putorius*). *Rev. Suisse Zool.*, 51 : 293-332.
- WAECHTER, A., 1974.- Contribution à l'éthologie et à l'écologie d'un mustélide européen : la Fouine *Martes foina* (Erxleben). Thèse 3ème cycle, Univ. Louis Pasteur, Strasbourg, 93 p.
- WAECHTER, A., 1975.- Ecologie de la Fouine en Alsace. *Terre et Vie*, 29 : 399-457.

\* Place Godailler Decaix, F-80380 Gentelles

\*\* Muséum National d'Histoire Naturelle

Laboratoire d'Evolution des Systèmes Naturels et Modifiés

36 rue Geoffroy Saint-Hilaire, F-75005 Paris

et

Université de Rennes I

Station de Biologie Marine de l'île Bailleron

F-56860 Sené

## L'ÉPERVIER D'EUROPE, RAPACE URBAIN ET SUBURBAIN HIVERNANT, EN PICARDIE.

par X. COMMECY

Suite à quelques observations occasionnelles que j'avais faites d'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* dans la ville d'Amiens (Somme) ces deux dernières saisons hivernales, j'ai lancé un appel auprès des observateurs résidants dans cette ville pour leur demander si eux aussi avaient fait de telles rencontres. A l'analyse de leurs réponses, il apparaît que tous ont déjà eu au moins un contact avec ce rapace dans le milieu urbain, la plupart le considérant même comme régulier dans leur quartier (ceci en dehors de toute circonstance météorologique hivernale exceptionnelle). L'Épervier d'Europe, habituellement considéré et à juste titre comme un habitant des zones forestières montre donc une plus grande adaptabilité aux milieux que ce qui est généralement admis.

### Où et combien dans la ville d'Amiens ?

Essayons maintenant d'estimer le nombre d'individus fréquentant la ville. pour ce faire, nous avons retenu les données de décembre, janvier et février des hivers 1991/1992 et 1992/1993. Ne connaissant pas l'aire d'un territoire hivernal d'Épervier dans ce biotope inhabituel pour lui nous avons reporté sur carte les différents contacts obtenus et considérant qu'il est estimé régulier dans les différents secteurs par les observateurs contactés nous avons regroupé les observations dans les quartiers non régulièrement suivis.

Suivant cette méthode, il y aurait donc dans Amiens *intra muros* pour les deux derniers hivers :

un individu cantonné dans le centre ville (1)

Nord : un individu cantonné dans le quartier St Pierre (2)

Ouest : un individu cantonné dans le secteur du cimetière de la Madeleine (3)

un individu cantonné entre Etouvie et Longpré les Amiens (et la Hotoie?) (4)

Sud : un individu cantonné au Sud du Campus (5)

un individu cantonné secteur Rollin (6)

un individu cantonné secteur Québec (7)

un individu cantonné secteur St Acheul (8)

Est : deux individus cantonnés dans les hortillonnages -Camon (9) et (10).

Il y aurait donc 10 Éperviers investissant Amiens à la mauvaise saison.

On peut remarquer l'aspect régulier de la répartition des territoires supposés, l'absence au nord-Est est peut-être due au manque d'observateurs, le milieu ne semblant pas différent d'ailleurs.

La plupart des observations se font en périphérie de la ville, là où on trouve des zones non construites de grande taille (parcs de lycées, secteurs de jardins, lotissements avec de nombreuses pelouses et haies, cimetières...); dans le centre d'Amiens, les parcs urbains (le plus souvent privés) peuvent aussi servir de lieux de poses et de chasse. La présence dans les hortillonnages (jardins dans des marais) est moins étonnante et est connue depuis longtemps à l'inverse des cantonnements dans les sites urbains proprement dits.

### Depuis quand dans la ville ?

L'ensemble des informations contenues dans notre centrale ornithologique et que nous avons consultées montre qu'avant 1987, les données d'Épervier Europe en ville sont très rares. Nous avons relevé 3 données amiénoises depuis 1977; deux semblent concerner des migrateurs (observations isolées en Novembre 1977 et 1980), une peut concerner un hivernage : 1 (tiré au fusil! soigné il mourra en soins) en Février 1981. Depuis 1987, dans un secteur cette année là comme l'année suivante, dans deux quartiers amiénois en 1989, dans trois en 1990, les observations sont plus régulières. A la lecture de ce bilan des observations, il semblerait donc que l'installation des Épervier dans la ville soit un phénomène récent, du moins pour la période moderne, et doit certainement être mis en relation avec la forte augmentation des effectifs tant nicheurs qu'hivernant que nous constatons depuis un dizaine d'années dans le département de la somme d'où l'espèce avait quasiment disparu suite aux persécutions.

### Que mangent ils en milieu urbain ?

Une seule proie a été déterminée dans celles que capture l'Épervier en ville *sensu stricto*, un Moineau domestique *Passer domesticus* pris entre les quais de la gare.

N'ayant pas assez d'informations sur le régime alimentaire de l'oiseau dans la ville, nous pouvons tout de même étudier son alimentation en milieu suburbain, d'après les plumées retrouvées dans un jardin d'un village situé à 10 kilomètres au Sud-est d'Amiens (le mien !). Nous avons déjà remarqué que les sites prospectés en ville étaient des jardins et des parcs, on peut supposer que les proies capturées dans un jardin de village voisin sont peu différentes. Seules sont prises en compte ici les proies capturées en hiver. Ce régime alimentaire est d'ailleurs plus mal connu que celui de la période estivale, époque où leur découverte à proximité des nids est plus facile.

Ces deux derniers hivers ont ainsi été retrouvées 35 plumées :

Pigeon domestique : 2

Tourterelle turque : 5

Accenteur mouchet : 1

Rouge gorge : 1

Pinson des arbres : 5

Moineau domestique : 21 (60% valeur semblable à celle trouvée par Meissel dans Berlin, cité par Géroutet 1976)

La forte concordance entre les proies relevées et l'avifaune fréquentant ce jardin en hiver montre la parfait opportunisme de ce rapace, ce qui est bien connu.

Assez surprenante est la présence des Tourterelles turques dans ce régime alimentaire, cet oiseau de grande taille étant à la limite supérieure des possibilités de l'espèce d'autant qu'au moins un de ces oiseaux a été capturé par un mâle (de même qu'au moins un des deux Pigeons domestiques). Pour expliquer cette présence dans la diète de l'animal, signalons qu'à cette période de l'année un dortoir regroupe plusieurs dizaines de Tourterelles turques dans les arbres du jardin, l'Épervier prouvant ainsi sa réputation d'opportuniste et que 3 des 5 oiseaux étaient soit des jeunes soit des oiseaux en mue, donc des proies plus faciles à capturer (de même plusieurs Moineaux domestiques et Pinsons des arbres étaient des juvéniles).

Un suivi des plumées a montré que dans un cas au moins, le rapace est revenu le lendemain sur sa proie (une Tourterelle turque) pour achever de la manger.

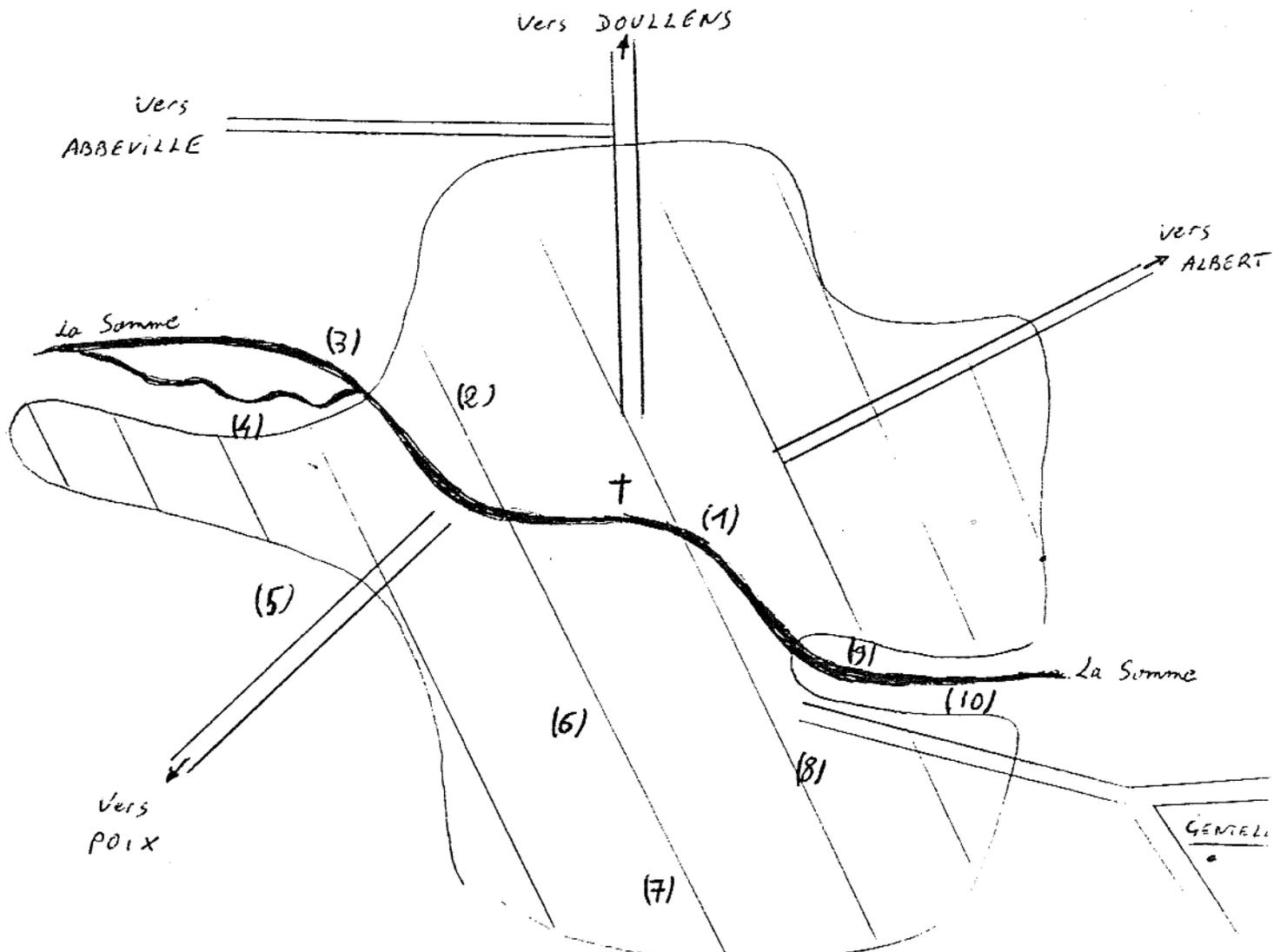
Si la possibilité de vivre en milieu urbain pour ce rapace ornithophage était déjà connue (Géroudet 1978 par exemple), cette note apporte quelques compléments en donnant une première estimation des densités que l'on peut observer dans un tel milieu, en donnant de premières indications sur le régime alimentaire dans ce biotope original pour l'espèce. C'est aussi la première information pour la région picarde, aux observateurs des autres grandes villes de vérifier si un tel phénomène est aussi observable chez eux

### Remerciements :

Il m'est très agréable de remercier tous ceux qui m'ont communiqué leurs observations suite à mon appel à renseignements, ceci prouve une fois de plus l'intérêt de tout travail collectif; mes remerciements vont donc à : V. BAWEDIN, C. LOUVET, L. GAVORY, P. ROYER, T. RIGAUX et J.M. SANNIER. E. MERCIER l'a relu et commenté.

### BIBLIOGRAPHIE :

Géroudet P. (1978) Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe . Neuchâtel. (Delachaux et Niestlé) 426 p.



Localisation des Eperviers d'Europe hivernement à ATTIEENS -80-

## REFLEXIONS A PROPOS DE LA REPRISE

D'UNE CHOUETTE EFFRAIE *Tyto alba* BAGUEE

Par Peter Moronville

Le 8 Décembre 1991, lors d'une prospection le long d'un tronçon meurtrier pour les oiseaux de la R.N.25, un cadavre de Chouette effraie est découvert.

Ce tronçon, d'une faible longueur (environ 800 mètres) se situe entre Amiens et Doullens à la hauteur du croisement de la route Coisy-Bertangles avec cette nationale; c'est une route en plein champs avec une bordure herbacée d'environ 3,5 mètres de large sans ou quasiment sans talus la délimitant. On trouve quelques bosquets aux alentours.

Il s'agit bien là d'un endroit dangereux pour les rapaces nocturnes car pas moins de 22 cadavres y ont déjà été découverts en 5 ans, de 1988 à 1992.

La Chouette effraie en est la principale victime (11 cas soit 50%) mais le Hibou moyen-duc (10 cas) et la Chouette hulotte (1 cas) sont également "pris au piège". Il est intéressant de noter que cette Chouette effraie (Baguée HELGOLAND GERMANIA-4144179 à Steinau-Hintersteinau le 18 Juin 1991) (Voir Carte 1) fut découverte le 8 Décembre alors que la veille une autre Chouette effraie périssait sous le choc d'une automobile. Mais ceci n'est pas tout car le 5 Décembre de cette même année, soit 3 jours auparavant, deux cadavres de Hibou moyen-duc furent découverts. De même que cette Chouette effraie baguée (Muséum Sciences Naturelles 4-H77201 Inform) volante (âge et sexe inconnus) à Clermont Namen (province de Namur) en Belgique (50.16 N/4.19 E) le 12 Septembre 1991 et ce Hibou moyen-duc découverts respectivement les 2 et 4 Décembre 1991. Il s'agit là d'une hécatombe car, en l'espace d'une courte semaine, Trois Chouette effraies et trois Hiboux moyen-duc furent tués, ceci au même endroit de la route nationale. Pourquoi cette série rapprochée d'accidents et pourquoi à cette période de l'année?

La mortalité des jeunes effraies dans leur première année de vie est très fréquente : 74,3% des effraies périssent dans leur première année (Baudvin 1986) ou 75% trouvés pour leur huit premiers mois dans une autre étude (Juillart et Beuret 1983) . D'ailleurs la Chouette effraie allemande baguée poussin dans une nichée de quatre individus n'était âgée que d'environ sept mois (de même pour une autre trouvée le 12 Mars 1984 à Longueau (80) et baguée le 2 Juillet 1983 à Thoricourt Hainaut Belgique, info X. COMMECY) .

Les automobiles tuent une majorité de jeunes Chouettes effraies comme le montre l'étude de BAUDVIN (1986) sur la reproduction de cette Chouette : 106 jeunes tuées contre 36 adultes.

En automne et en hiver, ces jeunes Chouettes effraies viennent de s'émanciper et sont à la recherche d'un territoire pour s'établir, c'est donc par inexpérience que la majorité d'entre elles se fait tuer. Cette remarque trouve toute sa valeur dans le cas de la Chouette effraie baguée en Allemagne dont nous avons parlé : elle fut heurtée par le car de ramassage où nous nous trouvions. L'inexpérience seule peut expliquer l'attitude de cette jeune Chouette; relatons cet accident. Survolant tranquillement les

champs, elle se rapprochait petit à petit de l'autobus, tous deux avançant dans le même sens. La Chouette effraie rattrapa le bus sur sa droite, passa devant le pare-brise et se fit rapidement rattraper par le véhicule qui la heurta. Notons qu'elle n'apparut ni effrayée ni éblouie par la lumière des phares. Il est donc clair que la jeune Chouette effraie n'a pas du tout cerné le danger qu'il pouvait y avoir à voler juste devant le véhicule; inexpérience certainement. Que peut-on dire des 510 kilomètres qui séparent ce site de son lieu de baguage? Combien cette Chouette effraie a-t-elle traversé de routes, d'autoroutes et ceci sans le moindre problème?

Les reprises à plus de 501 kilomètres ne représentent que 3,2% des reprises (BAUDVIN 1986).

Il aurait été préférable de retrouver cette Chouette effraie dans un de nos clochers ou dans une vieille grange, en train de nourrir sa progéniture. Nous l'avons retrouvée heurtée par un autobus, comme de nombreux rapaces nocturnes qui, je l'espère, pourront un jour survoler nos campagnes sans finir leurs jours sur le bitume. En espérant que ce tronçon meurtrier sera bientôt muni d'une haie...

#### Bibliographie :

- BAUDVIN H. (1986) : Reproduction de la Chouette effraie *Tyto alba* Le Jean le Blanc. Tome XXV.
- JUILLARD M. et BEURET J. (1983) : L'aménagement de sites de nidification et son influence sur une population de Chouettes effraies (*Tyto alba*) dans le Nord-Ouest de la Suisse. Nos Oiseaux 37 (1-20).

### AGRESSION D'UNE COULEUVRE A COLLIER *Natrix natrix* ENVERS UNE FAMILLE DE FOULQUE MACROULE *Fulica atra*

Par Yves LECOMTE

Le 30 Mai 1992, aux étangs de Martincourt, Cires-les-Mello-60-, une famille de Foulques macroules : les deux parents et les quatre pulli s'alimentaient sur la pièce d'eau près des Joncs *Juncus sp.* et des laïches *Carex sp.* Le calme fut troublé par l'activité agressive d'un des Foulque adulte envers une Couleuvre à collier nageant en leur direction. Les pulli étaient-ils visés?

Les parents firent front, gênant la Couleuvre en l'attirant ou en la forçant à se détourner des poussins. Un seul adulte attaquait le reptile, avec ses ailes et ses pattes, semblant courir...sur lui!

L'autre s'était placé entre les jeunes et l'agresseur. Cette attaque très bruyante et animée a duré quatre à cinq minutes. Dame *Natrix* n'a pas eu de Foulque au menu ce jour là, fuyant dans la végétation de la berge proche.

**NOTE SUR L'OBSERVATION DE LA REMIZ PENDULINE,  
 REMIZ *PENDULINUS A* GAMACHES (80);  
 VALLEE DE LA BRESLE**

Par J.M. SANNIER

**1° Statut de l'espèce**

**\* Statut national :**

La Remiz penduline (Mésange rémiz selon l'ancienne nomenclature taxinomique) est une espèce de passereau migratrice partielle qui niche en Europe centrale et méridionale. C'est la sous-espèce type *Remiz Pendulinus pendulinus* qui habite l'Europe occidentale. Elle est de passage en Belgique et très rare en Suisse. Si la population nicheuse du midi de la France est connue depuis longtemps quoique très parcimonieuse, puisque présente en Languedoc-Roussillon et en camargue où elle se reproduit avec de faibles effectifs. YEATMAN (1975) cite 7 départements potentiels, GEROUDET (1984) indique l'Alsace comme site de reproduction ponctuelle.

Depuis cette période l'espèce a élargi son aire d'expansion dans l'Est du pays (à moins que ce soit le développement de l'ornithologie qui ait permis de mieux cerner le statut de l'espèce). Jusqu'alors uniquement soupçonnés, six sites de nidification sont découverts en Mai 1992 en Lorraine (l'OISEAU MAGAZINE 1992 et 1993); le retour sur les lieux de nidification s'effectuant début Avril dans cette région (voir carte).

Son habitat consiste en bosquets épars au bord des cours d'eau, ou des marais arrière-littoraux, des prairies humides et des endroits marécageux avec buissons.

**\* Observations régionales**

Dans la région, la première observation picarde commentée concerne le département de l'Aisne (BOUTINOT 1960) à la fin des années cinquante.

Compte tenu de la pression d'observation récente, plusieurs données ont été recensées.

Dans le département de l'Oise, où un oiseau a été observé le 4 Avril 1992 à Verneuil en Halatte ( DUBOIS P. in ROUGE A. 1992).

Sur le littoral picard : SUEUR F. et COMMECY X. (1990) ne mentionnent pas l'espèce dans leur ouvrage de synthèse et il faut attendre le 27 Septembre 1992 avec l'observation de 4 migrateurs au Parc Ornithologique du Marquenterre (BERNUZEAU C. et ROUGE A. in SUEUR 1993).

Conformément aux découvertes de nouvelles colonies de reproduction, cet oiseau doit être présent probablement ici ou là

dans notre région en adéquation des flux migratoires qui la traversent, puisque dès le mois de Juillet des petits groupes se dispersent assez loin des sites de nidification. Par ailleurs des couples erratiques peuvent se reproduire, mais leur fixation définitive est sujette à précarité (YEATMAN-BERTHELOT 1991).

### 2° Circonstances de l'observation :

L'observation a été réalisée le 13 Avril 1986 aux abords d'une ripisylve délimitant l'étang du stade de l'étang à Voile à Gamaches (ensemble de 60 hectares connu sous l'appellation étangs Sainte Marguerite). Il s'agit d'anciens marais communaux dont l'extraction du ballast remonte à la fin de la décennie cinquante. Une partie du site (environ 1/3) fait actuellement l'objet d'une classification en réserve ornithologique. Les abords de cette ripisylve sont occupés par une phragmitaie embryonnaire et par une vasière.

L'oiseau peu farouche a été longuement observé et photographié puisqu'il s'alimentait exclusivement sur les massettes de *Typha* sp. (quelques pieds sur le site!) en faisant des allées et venues régulières entre la phragmitaie et les Typhas, pratiquement dépouillés à cette époque de l'année.

La ripisylve résonnait ce jour là des chants de Pouillots véloce *Phylloscopus collybita*, Pouillots fitis *Phylloscopus trochilus*, Rousserolles effarvates *Acrocephalus scirpaceus*, Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*, Phragmites de joncs *Acrocephalus schoenobaenus* et Pinsons des arbres *Fringilla coelebs*. Un couple de Cygnes tuberculés *Cygnus olor* occupait un nid avec 4 oeufs, tandis qu'à trois mètres de là une femelle de Foulque macroule *Fulica atra* couvait.

### **BIBLIOGRAPHIE**

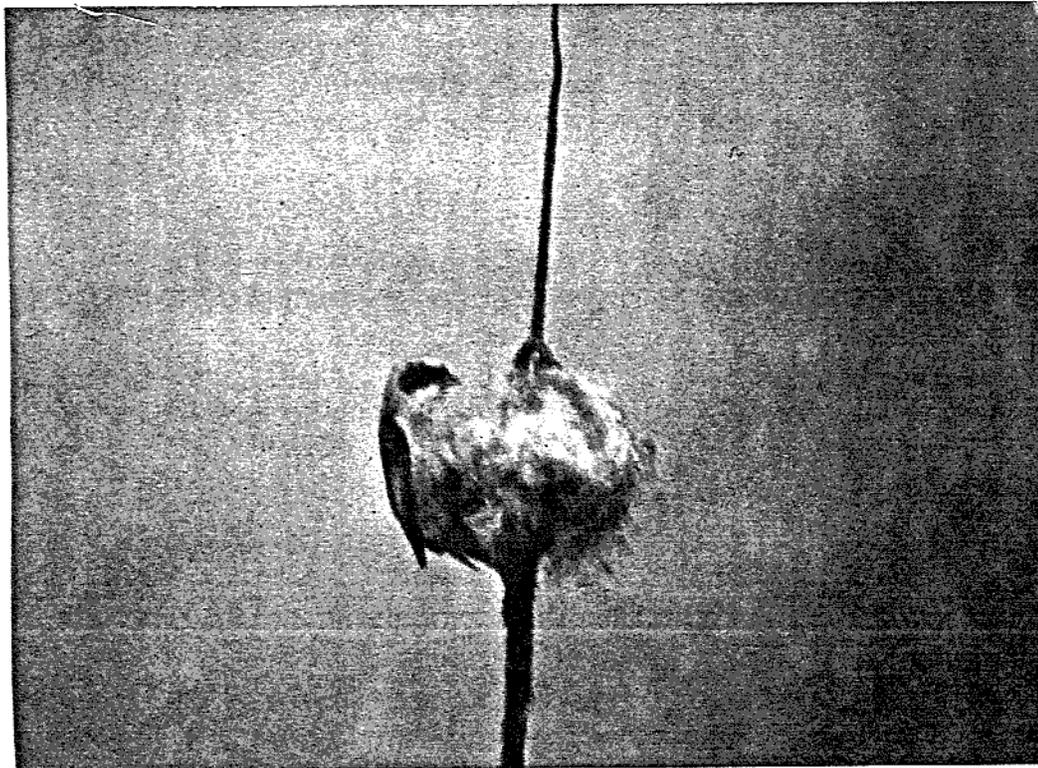
- BOUTINOT S. (1960) : Observation d'une Mésange rémiz (*Remis pendulinus*) dans la région de Saint-Quentin. Orfo 30 p. 285-286.
- DUBOIS P.J. et ROUGE A. (1992-1993) : "Le coin des branchés", L'oiseau magazine, N° 28 et N° 32
- GEROUDET P. (1984) : LES PASSEREAUX D'EUROPE Tome 2, des Mésanges aux fauvettes. 3ème édition. Neuchâtel (Delachaux et Niestlé), 287p.
- ROUGE A. (1992) : Actualités ornithologiques; du 15 Février au 15 Mai 1992. G.E.O.R.-60. Bull. Liais. (11).
- SUEUR F. et COMMECY X. (1990) : Guide des Oiseaux de la Baie de Somme. EDF, DRAE Picardie, GEPOP, 192 p.
- SUEUR F. (1993) : Observations ornithologiques remarquables réalisées en 1992 en Picardie. Bull. Soc. Linn. Nord-Pic. T.11 p116-118.

YEATMAN L. (1976) : Atlas des oiseaux nicheurs de France. Paris (SOF, Ministère Qualité Vie Environnement), 283p.

L.P.O. (1993) : Liste des oiseaux de l'Ouest paléarctique et des noms français des oiseaux. 24 p.

LUCCHESI J.L., PAMBOUR B. et PINEAU O. (1991) : Mésange rémiz *in* YEATMAN - BERTHELOT D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F.: 432-433.

Carte 1 : Aire de répartition européenne de la Rémiz penduline *Remiz p. pendulina*.



# RECENSEMENT DE LA CHOUETTE CHEVECHE *ATHENE NOCTUA* DANS LE NORD AMIENOIS.

Par Jeff et Peter MORONVALLE

En Picardie et plus particulièrement dans la Somme, le Chouette chevêche *Athene noctua* paraît être un oiseau rare, au vu des comptes-rendus d'observations régionales (voir les différentes synthèses parues dans l'Avocette).

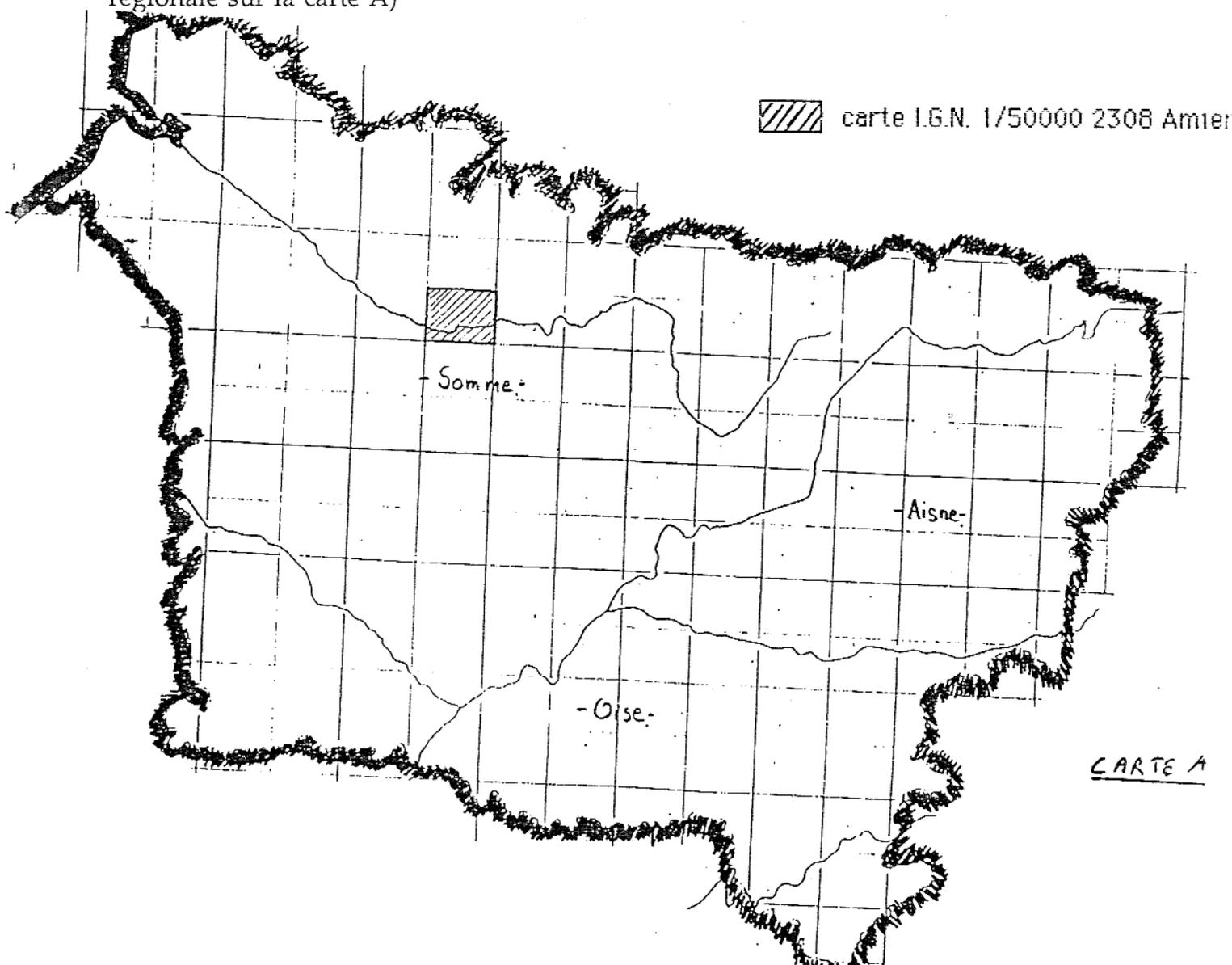
Par exemple, seuls onze sites furent découverts en 1979 dans la Picardie, un en 1980, quatorze en 1981, deux en 1985, six en 1986 et sept en 1987.

Il est certain que c'est un manque de recherches systématiques qui est à l'origine de cette image d'un statut désastreux. Ce petit rapace nocturne est donc plutôt quasiment inconnu, ce que tend à montrer cette étude puisqu'un nombre assez important de couples a été repéré au cours du printemps 1991 sur une surface réduite de la région.

## Méthode et préparation de l'étude :

### \*\*\* présentation du secteur d'étude :

Le secteur sur lequel ont été effectuées nos recherches a une superficie de 200 kilomètres carrés. Il comprend 28 communes soit approximativement le canton de Villers-Bocage et est situé sur la carte I.G.N. 1/50000 N° 2308-Amiens (Voir localisation régionale sur la carte A)



Cette zone a été choisie en raison de la diversité des milieux rencontrés; elle correspond à peu près à la moitié Nord de la feuille I.G.N. 1/50000 d'AMIENS.

Elle est délimitée à l'Est par la vallée de l'Hallue, au Nord c'est la limite de la carte qui nous a servi de repère, limite qui correspond approximativement à la vallée de la Nièvre au Nord-Est. Les communes de Vignacourt et de saint-Vaast en Chaussée se situent sur l'extrême Ouest tandis qu'au Sud c'est la médiane de la carte qui en est la limite.

Les quelques vergers qui subsistent se rencontrent le plus souvent autour des villages mais il est rare qu'ils forment encore une ceinture complète (Vignacourt, Pierregot par exemple). Partout, les pâtures tendent à disparaître.

Seules les vallées de l'Hallue et de la Nièvre sont encore vertes, puisqu'il est souvent impossible de cultiver aux abords même de la rivière. C'est dans ces zones humides et verdoyantes que l'on trouve le plus de vergers, parfois remplacés par des plantations de Peupliers (*Populus* sp.). Le tableau 1 présente l'occupation du sol du territoire prospecté et montre qu'il s'agit d'un paysage très affecté par le remembrement.

Le secteur a été fractionné en petits carrés de 500 mètres de côté, soit 800 parcelles de 0,25 kilomètres carrés.

Toutes les zones de vergers, pâtures entourées de haies, rangées de Saules en têtards ont été prospectées.

Occupation du sol .	Surface en Km2 .	Résultats en % .
CULTURES.	104.	52.
FORETS.	19.	9,5.
VILLAGES et ROUTES.	15.	7,5.
ZONES d'HERBAGE.	55.	27,5.
ZONES de VERGERS.	7.	3,5.
TOTAL.	200.	100.

**Tableau 1 : Occupation du sol dans le secteur étudié.**

**\*\*\*Méthode de prospection:**

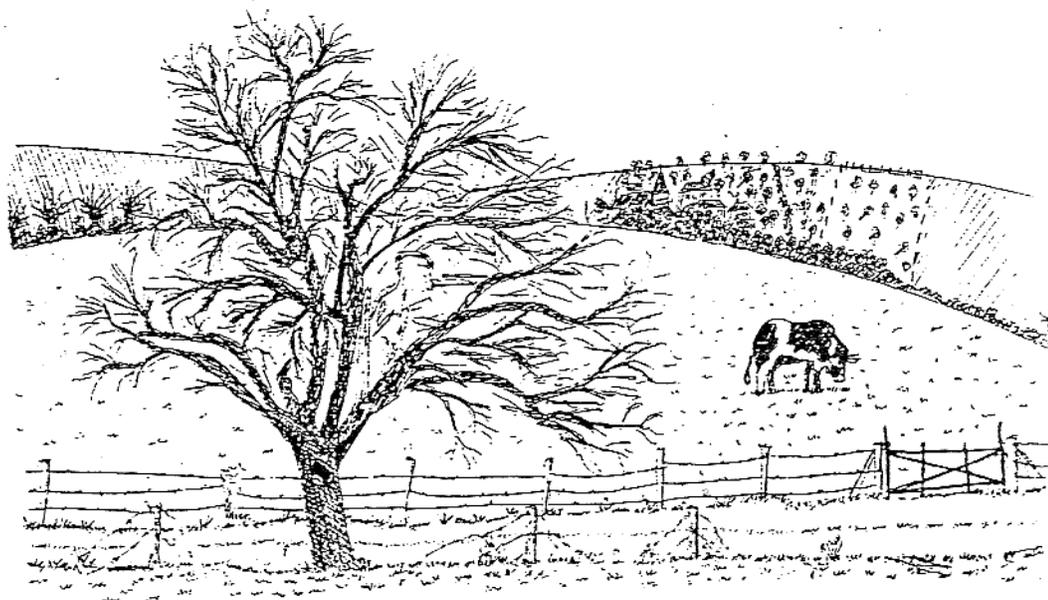
Nous avons choisi la méthode dite de la repasse (PETZOLD et RAUS (1973) ; EXO et HENNES (1978)) qui nous a permis de localiser rapidement les mâles chanteurs. Elle consiste à émettre le chant territorial du mâle à l'aide d'un magnétophone. Irrités, les individus cantonnés y répondent presque instantanément. (un "goûk" plaintif selon PETZOLD ; un "hou-ou" selon JUILLARD (1984) ; une "interrogation mystérieuse hou-ou" selon GEROUDET(1965)). Il est d'ailleurs intéressant de noter que sur les sites où la densité est assez importante, il n'a quelquefois pas été nécessaire de rappeler les Chouettes, qui chantaient déjà à notre arrivée (ex. des sites D et E ).

En accord avec LECORRE (1986), nous pensons que "les deux impératifs pour l'emplacement d'un point de repasse sont le biotope (vergers, pâtures) et la distance avec le point de repasse le plus proche (minimum d'un kilomètre). La durée d'écoute et de repasse par point est d'environ huit minutes.

Cette méthode ne permet pas de trouver le site de nidification précis, mais uniquement de savoir si un mâle chanteur est présent. Mais comme le précise JUILLARD (1984), l'écoute d'un mâle chanteur révèle, dans la majorité des cas, la présence d'un couple cantonné.

Nous n'avons en conséquence pas cru nécessaire de prospecter exhaustivement notre secteur de 200 kilomètres carrés en raison de la diversité du paysage. Seuls les vergers, les vallées, les pâtures et les haies de saules en têtards (salix sp.) ont été pris en compte.

C'est pourquoi le nombre de couples, même s'il reste approximatif, doit être très proche de la réalité.



Jeff et Peter MORONVALLE.

## Résultats des prospections

### \*\*\* pression d'observation :

Au total, douze sorties ont été effectuées dans le courant des mois de Mars et d'Avril 1991, pendant lesquelles 88 points furent prospectés par la méthode de la repasse décrite. Ils se concentrent essentiellement autour des villages, là où vergers et pâtures subsistent (voir tableau 2).

Tableau 2: Liste des carrés de 0,25 kilomètres carrés (500 m sur 500m) prospectés sur les 800 totalisant les 200 kilomètres carrés du secteur d'étude.

Nom.	nb. prosp.	nb. de réponses.	Nom.	nb. prosp.	nb. de réponses
Bavelincourt	3	1	Pierregot	4	0
Beaucourt	2	0	Rainneville	2	0
Béhencourt	4	1	Rubempré	6	2
Coisy	4	0	St. Gratien	3	0
Flesselles	5	0	Septenville	4	1
Fréchencourt	6	0	Talmas	3	1
Frémont	1	0	Toutencourt	3	1
Havernas	2	0	Vignacourt	6	1
Hérissart	3	1	Villers b.	7	1
Mirvaux	1	1	Wargnies	2	0
Molliens	4	2			
Montigny	4	1			
Montonvillers	2	0	TOTAUX	88	14
Naours	6	0			

N.B. Les villages n'ayant pas été cités ne furent pas prospectés en raison du biotope jugé pauvre pour l'espèce étudiée.

Quatorze mâles chanteurs ont ainsi pu être repérés (dont deux découverts en Juillet - Août mais qui entrent en compte dans les calculs de densité). La carte B donne une vue d'ensemble sur la répartition des Chevêches découvertes. Celle ci est complétée par le tableau 3.

### \*\*\* Densités, concentrations:

Deux calculs de densité ont été réalisés : le premier par rapport à la surface totale du secteur étudié nous permet d'établir une comparaison avec d'autres études (voir Tableau 5). Le second concerne la densité de mâles chanteurs sur le nombre de parcelles prospectées dans les zones favorables à la Chevêche (voir Tableau 4).

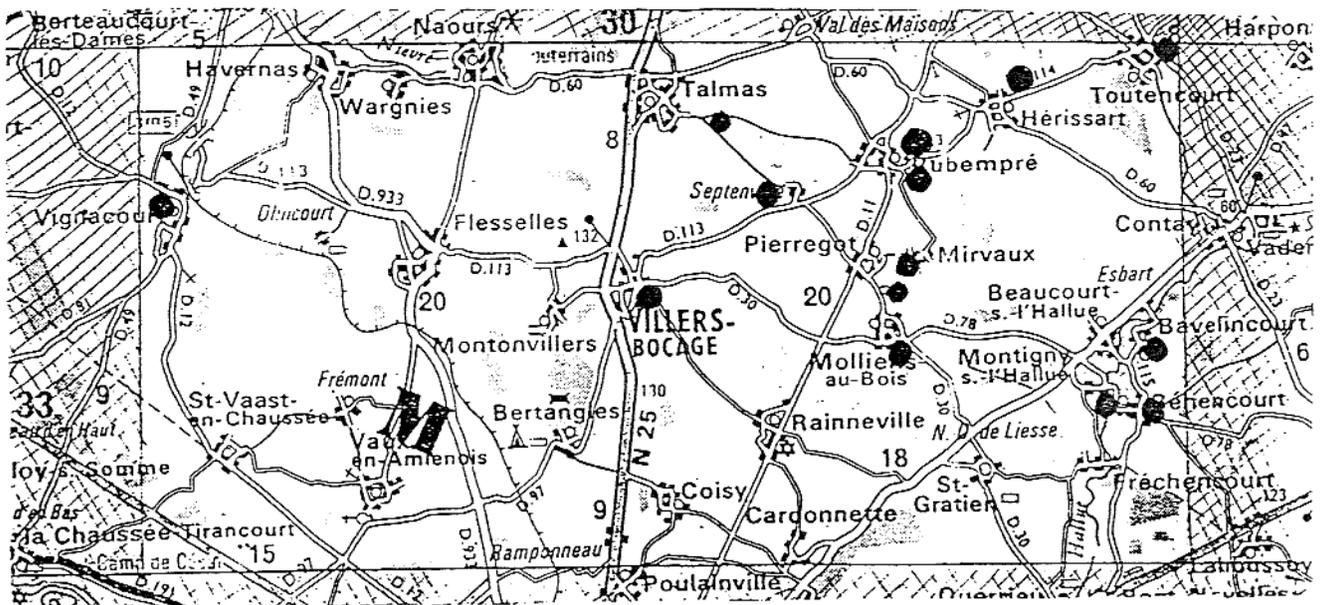
Site de repasse.	Date et heure de repasse.	Statut.	Diverses remarques.
A Septenville	26/03/91 20h.	♂ ●	beau temps. chant et sifflements.
B Vignacourt	02/04/91 20h30	♂ ●	temps moyen. chant et sifflement
C Montigny	05/04/91 20h40.	♂ ●	pluie, vent. chant (goûk).
D Béhencourt	05/04/91. 20h50.	♂ ●	pluie, vent. chant (goûk).
E Bavelincourt	05/04/91. 21h00.	♂ ♂	pluie, vent. chant.
F Mirvaux	05/04/91. 21h40.	♂	pluie, vent. chant.
G Moliens	08/04/91. 21h30.	♂ ♂	beau ciel. goûk timide.
H Villers -Boc.	15/04/91. ---	○	envol d'un individu.
I Toutencourt	22/0/91. 21h15.	♂	goûk timide.
J Hérissart	22/04/91. 21h30.	♂	beau temps. goûk.
K Rubempré	22/04/91. 22h00.	♂	beau temps. goûk.
L Rubempré	22/04/91. 22h30.	♂	vent (dégradation). goûk.
M Moliens	28/07/91. 22h30.	♂	beau temps. goûk et alarme.
N Talmas	01/08/91. 22h30.	♂ ♂	beau temps. goûk et alarme.

Tableau 3 : Résultats généraux.

## Légende :

- ♂ Mâle chanteur.
- ♂ ♀ Mâle et femelle chanteurs.
- Observation d'un individu qui ne chante pas.
- Observation d'un couple dont le mâle chante (nidification probable).
- ♂ ♀ Nidification certaine.

## CARTE B



nb. de mâles chanteurs repérés.	Superficie prospectée. (km <sup>2</sup> )	Densité moyenne pour 1 km <sup>2</sup> du secteur.	Densité moyenne pour 1km <sup>2</sup> de biotope favorable.	Concentration maximale sur 1 km <sup>2</sup> .	Concentration maximale sur 10 km <sup>2</sup> .
14	200	0,07	0,43	2	4

Tableau 4: Densités moyennes et maximales sur le secteur d'étude.

Les 88 parcelles de 500 mètres sur 500 mètres donnent une zone totale prospectée de 22 km<sup>2</sup> mais la surface totale du biotope favorable est de 32,5 km<sup>2</sup>.

J.Cl.GENOT (comm. pers.) pense qu'il est intéressant d'indiquer une concentration maximale de couples au km<sup>2</sup>, ainsi que pour 10 km<sup>2</sup>. Comparées, celles-ci permettent de savoir si la répartition de la population de Chevêches est en îlots ou pas.

Tableau 5: Comparaison de quelques Densités françaises.

Localisation, Auteur, Année de l'étude.	Surface prospectée, km <sup>2</sup> .	Nbre moyen de Couples.	Densité par km <sup>2</sup> .	Concentration maximale.
LORRAINE-EST; WITTMANN. 1986,87,88.	300.	5.	0,017.	-
Montagne de REIMS; C.O.P.P.A. 1986,87,88.	140.	5,67.	0,040.	-
VOSGES du Nord; GENOT. 1986,87,88.	437.	19,67.	0,045.	3 sur 1 km <sup>2</sup> .
LORRAINE-OUEST; RENNER. 1987,88.	430.	24,5.	0,057.	-
SOMME; MORONVALLE. 1991.	200.	14.	0,07.	2 sur 1 km <sup>2</sup> .
BROTONNE; LEMOINE. 1986,87,88.	117.	41,7.	0,356.	3 sur 1 km <sup>2</sup> .
Plaine de la SCARPE et de l'ESCAUT; LECCI. 1987,88.	93.	64,3.	0,855.	7 sur 1 km <sup>2</sup> .

**\*\*\* Les biotopes recherchés par l'espèce :**

Notre petite population de Chouettes Chevêches est bien répartie en îlots, dans le sens où elle occupe tout le territoire appelé "Biotope favorable" et que chaque couple dispose ainsi de son espace vital.

D'après nos résultats, le portrait-type du biotope utilisé par cette petite Chouette sur le canton de Villers-Bocage est le suivant : Un verger isolé ne suffit pas, même s'il présente de nombreuses cavités (ex : Frémont). La taille du verger ne semble jouer

aucun rôle particulier, dès l'instant qu'un arbre permettra à la Chevêche de s'y abriter. Ainsi, à Villers-Bocage, l'individu observé à plusieurs reprises ne dispose que de deux pommiers possédant chacun une cavité. Même si la nidification n'a pu y être prouvée et qu'il s'agit d'un cas extrême, c'est l'étendue des zones pâturées entourant le site de nidification ou l'abri qui joue -à notre avis- le rôle principal.

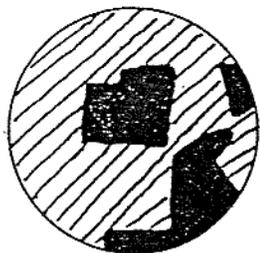
Grâce à cette étendue, nous pouvons classer les zones d'herbages en trois classes (voir Tableau 6) :

Occupation du sol:	Surface en km <sup>2</sup> :	%
Zone non favorable	17,5.	28,2.
Zone semi-favorable	12.	19,4.
Zone favorable	32,5.	52,4.
TOTAL	62.	100.

Tableau 6: Répartition des zones pâturées.

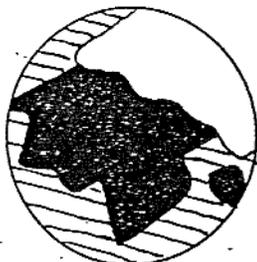
1-Les Zones Favorables à la nidification de la Chevêche sont, en général, constituées d'un verger largement ceinturé par des pâtures entrecoupées de haies et parsemées de grands arbres (ex : Vignacourt, Rubempré, Talmas). L'étendue moyenne des zones pâturées sur les sites à Chevêches est de 30 ha. Les quatorze sites où a été révélée la présence de Chouettes Chevêches ont été étudiés un à un (voir Figure 1). La superficie de la zone favorable a été calculée sur un rayon de 500 mètres autour du poste de chant soit approximativement 78 hectares (GENOT 1990); c'est elle qui nous permet de connaître le territoire nécessaire à la Chevêche. Les schémas proposés révèlent l'importance des pâturages pour la Chevêche.

2-Les Zones Semi-Favorables. Les pâtures s'y rencontrent en grand nombre, ainsi que les haies, mais les vergers et les cavités naturelles sont inexistantes. En nous basant sur le site de Villers-Bocage où la Chevêche ne peut se reposer que dans deux arbres, seule l'installation de nichoirs sur ces zones les rendra tout à fait Favorables (ex : Olincourt, Naours). Certaines de ces zones atteignent une superficie supérieure à celles des sites à Chevêches (ex : Naours).



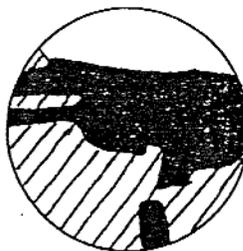
A- SEPTENVILLE.

(alt. 125 m).  
 1-35 % soit 28 ha.  
 2-65 % soit 50 ha.  
 3-0 %.



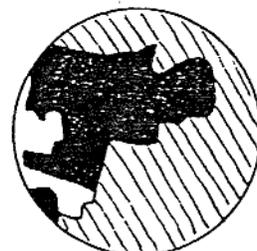
B-VIGNACOURT.

(alt. 124 m).  
 1-35 % soit 28 ha.  
 2-35 % soit 28 ha.  
 3-30 % soit 22 ha.



C-MONTIGNY.

(alt. 75 m).  
 1-35 % soit 28 ha.  
 2-33 % soit 26 ha.  
 3-32 % soit 24 ha.



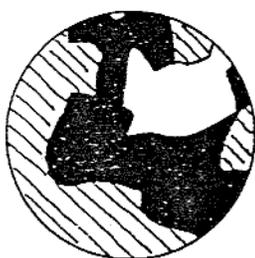
D-BEHENCOURT.

(alt. 50 m).  
 1-35 % soit 28 ha.  
 2-60 % soit 46 ha.  
 3-5 % soit 4 ha.



E-BAVELINCOURT.

(alt. 42 m).  
 1-45 % soit 35 ha.  
 2-40 % soit 31 ha.  
 3-15 % soit 12 ha.



F-MIRVAUX.

(alt. 100 m).  
 1-45 % soit 35 ha.  
 2-45 % soit 35 ha.  
 3-10 % soit 8 ha.



G-MOLLIENS AU BOIS.

(alt. 76 cm).  
 1-45 % soit 35 ha.  
 2-40 % soit 31 ha.  
 3-15 % soit 12 ha.



H-VILLERS-BOCAGE.

(alt. 132 ha).  
 1-33 % soit 26 ha.  
 2-34 % soit 26 ha.  
 3-33 % soit 26 ha.



I-TOUTENCOURT

(alt. 80).  
 1-30 % soit 24 ha.  
 2-40 % soit 31 ha.  
 3-30 % soit 23 ha.



J-HERISSART.

(alt. 128 m.).  
 1-60 % soit 46 ha.  
 2-20 % soit 16 ha.  
 3-20 % soit 16 ha.



K-RUBEMPRE.

(alt. 125 m.).  
 1-37 % soit 29 ha.  
 2-58 % soit 45 ha.  
 3-5 % soit 4 ha.

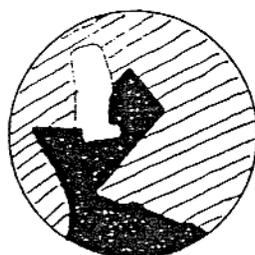


L-RUBEMPRE.

(alt. 125 m.).  
 1-45 % soit 35 ha.  
 2-25 % soit 20 ha.  
 3-30 % soit 23 ha.

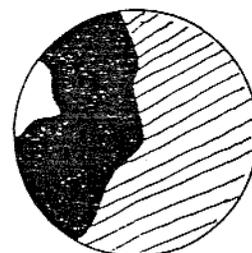
Figure 1: Etude des quatorze sites à Chevêche .

- 1. Biotope à Chevêche.
- 2. Cultures.
- 3. Autres.



M-MOLLIENS.

(alt. 119 m.).  
 1-25 % soit 20 ha.  
 2-70 % soit 64 ha.  
 3-5 % soit 4 ha.



N-TALMAS.

(alt. 124 m.).  
 1-29 % soit 23 ha.  
 2-66 % soit 51 ha.  
 3-5 % soit 4 ha.

3-Les Zones Non Favorables regroupent des ensembles de pâtures trop petits pour permettre à la Chevêche de subsister ou les pâtures et les vergers isolés au milieu des cultures.

**\*\*\*Remarques :**

Nous pouvons d'ores-et-déjà affirmer que la Chouette Chevêche a niché avec succès sur trois de nos sites : le couple de Molliens (site G) a élevé au moins un jeune dans une haie de saules en têtards (28/07/91). Celui de Talmas (site N) aussi (01/08/91). A Bavelincourt (site E), deux jeunes ont été longuement observés chassant au bord des chemins (09/08/91). Il ne s'agit là que d'observations ponctuelles et non d'une recherche systématique.

-Il est intéressant (et amusant) de noter que dans presque tous les villages où la Chevêche était absente, ce sont les chiens qui répondaient à la repasse, non habitués à entendre le goût plaintif de cet oiseau.

**Suivi et protection de l'espèce :**

Ces résultats permettent de prévoir quels seront nos travaux et champs d'études pour les mois et les années à venir.

Tout d'abord, une carte au 1 : 25 000 des sites favorables à la Chevêche devra être dressée : y seront répertoriés les pâtures, les vergers, les haies de chênes et de saules en têtards, etc.

Ainsi, les sites les plus accueillants classés en zones semi-favorables et où n'a pas encore été notée la Chevêche pourront faire l'objet d'aménagements bien précis. L'utilisation du nichoir, peu discret, ne sera retenu que pour les arbres inaccessibles aux prédateurs et ne présentant aucune cavité naturelle (comme c'est le cas pour "la Haie Guilbert", entre Hérissart et Rubempré).

Le modèle retenu est celui de SCHWARZENBERG (1970) en raison de sa petite taille. Dans les vergers, l'accès de certaines cavités sera amélioré pour la nidification de l'espèce.

Un suivi régulier des sites occupés ou aménagés nous permettra d'évaluer la progression de cette population de Chouettes Chevêches qu'il serait intéressant de comparer avec d'autres cantons de la Somme, comme par exemple les environs de Poix de Picardie et de Famechon, où la densité doit être nettement plus importante au vu des biotopes existants.

Enfin, quelques études sur la biologie et l'éthologie de l'espèce en Picardie pourront être menées (par exemple, l'étude du régime alimentaire et de la nidification).

C'est en connaissant cette espèce qu'il nous sera peut-être possible de prévoir ses fluctuations futures et par là, d'agir utilement.

**BIBLIOGRAPHIE**

CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE : Synthèses ornithologiques annuelles (de 1979 à 1988) in L'AVOCETTE .

GENOT J.C. 1989. *Répartition et habitat de la Chouette Chevêche (Athene noctua) dans cinq parcs naturels régionaux français*. Aves Actes. p.125-132.

GENOT J.C. 1990. *Régression de la Chouette Chevêche (Athene noctua) en bordure des Vosges du Nord*. Ciconia 14 : p.65-81.

GENOT J.C. 1990. *Habitat et sites de nidification de la Chouette Chevêche (Athene noctua) en bordure des Vosges du Nord*. Ciconia 14 : p.85-116.

- GENOT J.C. 1991. *Les Rapaces Nocturnes*. Editions Le Sang de la Terre. Ch 2 : p.69-113.
- GEROUDET P. 1965. *Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. 3<sup>e</sup> édition. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel. p.369-377.
- JUILLARD M. 1984. *La Chouette Chevêche*. Nos oiseaux. Prangins. 243p.
- LECORRE M. 1986. *La Chouette Chevêche (Athene noctua) dans le bocage herbignaçais : premiers résultats*.
- ROCHE J.C. 1991. *Chouette Chevêche (les deux derniers chants)*. Guide sonore des oiseaux d'Europe. C.D. 3.

## LES OISEAUX UTILISENT LES PLUMES, POUR LEURS NIDS.

Par Y. LECOMTE

L'analyse des composants d'un nid de Mésanges à longue queue *Aegithalos caudatus* ramassé le 16 Mai 1992 en forêt d'Ermenonville (60), parcelle N°2, plantée en Pins noirs d'Autriche nous a permis de déterminer les plumes utilisées par ces oiseaux pour le construire.

9 espèces d'oiseaux sont repérées pour 85 plumes trouvées :

Corneille noire	: 27
Merle noir	: 26
Pigeon ramier	: 9
Pinson des arbres	: 6
Mésange à longue queue	: 5
Grive musicienne	: 4
Chouette hulotte	: 3
Poule Faisan de Colchide	: 3
Coq Faisan de Colchide	: 2

\* Chez les "grosses" espèces : plumes de couverture (dos et ventre) sont ramassées,

\* Chez les "petites" espèces se sont par contre les plumes des ailes et de la queue qui sont prises.

Bel exemple de recyclage, pour un nid... douillet.